

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-59 3.1 Acquisitions
--	---

L'an deux mille vingt le vingt huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT. P.MONIER, G .JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : A.PIERRE pouvoir à P RIGAULT

P MONIER a été élu secrétaire

N° 59/ 2020 : Achat et cessions de terrains par la commune



Vu la délibération 67/2019 motivant l'opération et les premières modalités

Vu la délibération 02/2020 déclassant partiellement le chemin communal du grand Chatelard, et considérant l'intérêt sécuritaire de l'opération.

Vu la délibération 19/2020 actant l'acquisition aux consorts Louvat une superficie de 1 500m2 pour un montant de 15 000€.

Considérant que Maître Champenois, notaire à Voiron demande des précisions sur les délibérations prises.

Mme le Maire demande au conseil de valider :

- L'aliénation à M Angelo PERCONTE de la partie déclassée annotée en plan par AGATE (annexée à la présente n°1) pour une somme établie à l'euro symbolique et l'achat par la commune de Veurey Voroize de la parcelle B1082 référencée dans l'annexe pour un euro symbolique.
- La cession de l'indivision Fluchaire et Louvat au profit de la commune de Veurey Voroize référencée dans l'annexe n°2 au cadastre B1080.

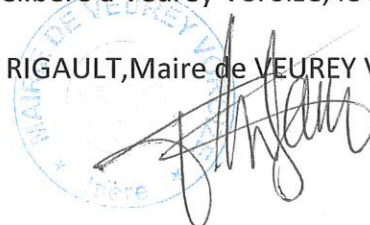
Le conseil municipal,

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	1

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 29 septembre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-60 5.3.6 Autres
--	---

L'an deux mille vingt le vingt huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G .JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : A.PIERRE pouvoir P RIGAULT
P MONIER a été élu secrétaire

N° 60/ 2020 : désignation représentant SPL ALEC

La commune est actionnaire de la SPL ALEC de la Grande Région Grenobloise, constituée le 20 février dernier. À ce titre, elle doit prévoir de désigner, à l'issue des élections municipales, un représentant de la commune aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires et à l'assemblée spéciale de la SPL.

A noter : il faut désigner un seul représentant, la suppléance n'est pas autorisée.

Mme le Maire propose la candidature de Jean Marc Quinodoz compte tenu des suivis et des relations établies sur la dernière mandature.

Le conseil municipal,

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces s'y rapportant.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 29 septembre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

